

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 43

Artikel: "Bourg St-Maurice"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215908>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suivent d'autres déclarations qui se résument en ceci : marcher dans la carrière des vertus sociales, entière soumission aux lois, respect aux autorités constituées, mais sans crainte servile.

Le 10 juin 1798, trois citoyennes du Brassus se présentent dans la salle de la Société. Une musique les précède. Que viennent-elles faire ? Présenter une bannière tricolore qu'elles ont préparée elles-mêmes. Et voici le petit discours que l'une de ces trois citoyennes prononce :

« Société de frères et d'amis, que forma l'amour de la patrie et de la liberté ! Recevez de nos mains cet étendard dont vous voulûtes bien nous confier l'arrangement. Puissent ces trois couleurs dont l'éclat réuni tous les coeurs être à jamais le symbole de la réunion pour tous les enfants de l'Helvétie et le gage du bonheur commun. »

« Société de républicains ! L'épouvantail du crime et de la tyrannie ! Agréez l'offre sincère que nous vous faisons aujourd'hui de nous occuper avec zèle de tout ce que vous voudrez bien confier à notre amour pour la patrie. »

« Nous viendrons toujours dans ce sanctuaire de l'égalité profiter de vos instructions républicaines ; l'ordre, la décence, le respect pour les mœurs que vous y faites régner nous y invitent sans cesse. »

« Puissions-nous tous ensemble former sous ce drapeau une école de vertu et de patriotisme, et vive la République !... »

Pourrait-on dire mieux en 1920 ?

Mais à ces viriles... pardon, mesdames... à ces féminines paroles, empreintes de si nobles sentiments, le président de l'assemblée ne pouvait pas rester muet, il lui fallait remercier convenablement les aimables représentantes :

« Citoyennes ! vous avez une part bien méritée au respect et à l'estime que nous portons à votre sexe. La candeur, la modestie et les vertus, qui sont le plus brillant apanage des républicains sont aussi votre partage. »

« C'est donc à des mains pures que nous avions confié le soin de façonnez l'étendard sacré, que votre présence embellit encore aux yeux de cette assemblée. La parfaite exécution de ce travail précieux répond bien à l'idée que nous avions conçue de votre génie, guidé par votre enthousiasme républicain. »

« Vous venez de rendre justice aux Amis de la Liberté, en applaudissant à la décence et à la moralité qui règne dans cette assemblée ; oui, chères concitoyennes, jamais la licence ne souillera ; parmi nous la douce liberté : autant celle-ci nous est chère, autant celle-là qui est le fléau, fait horreur aux vrais patriotes. »

« L'Assemblée reçoit avec une joie bien pure les offres obligeantes que vous lui faites si gracieusement. C'est en son nom que je reçois avec transport ce drapeau aux couleurs helvétiques ; nous le regardons comme un présage assuré de la réunion générale de tous nos frères à la cause sacrée de la liberté et de l'égalité. »

« Permettez, dignes républicaines, que je vous témoigne la satisfaction de l'assemblée par un embrassement fraternel... (On s'embrassait beaucoup du temps de la révolution.) »

« Portez à vos concitoyennes l'assurance de notre estime, en les invitant à nous aider à avancer l'œuvre salutaire de notre entière régénération. »

Le tour de main ecclésiastique est visible dans ces harangues. Les pasteurs étaient des éducateurs. Quelques-uns pourtant restaient fidèles à leurs convictions bernaises. A la Vallée, les deux courants se contrariaient et l'on échangeait quelquefois des propos hautement contradictoires.

L. Mogeon.

Donnant, donnant. — Entre deux dames :

— Si vous étiez gentille, vous conseillerez à votre mari de ne pas tant insister pour retenir le mien au café, quand ils y vont faire leur jass.

— Comme c'est curieux ! j'allais vous en dire autant !

Prudence féminine. — Entre amies :

— Lui as-tu recommandé la discréption, au moins ?

— Je m'en suis bien gardée. Je ne tenais pas à lui faire comprendre quel intérêt je puis avoir à ce qu'elle n'aille pas le crier sur les toits.

Heureux bambins. — Mme X et Mme Y se rencontrent :

— Mon mari et moi, nous ne nous querellons jamais devant les enfants. Nous les envoyons toujours dehors quand une dispute est sur le point d'éclater.

— Voilà pourquoi ils sont si souvent dans la rue.

L'ORIGINE DU COUVRE-FEU

Lausanne, le 17 octobre 1920.

Mon cher Conte,

Un de tes collaborateurs demande pourquoi il est d'usage, dans certaines communes vaudoises, de mettre en branle une cloche à neuf ou dix heures du soir. Permets-moi de donner quelques explications sur cette sonnerie appelée couvre-feu.

Il faut remarquer tout d'abord que l'expression sonner le couvre-feu est courante en français. Cela nous montre déjà que l'usage n'est pas particulier à certaines communes vaudoises, mais était général en France, à l'époque où l'expression s'est formée. Il est probable qu'il a été général aussi dans le Pays de Vaud et qu'il a disparu en partie avec les changements politiques et sociaux.

Le couvre-feu, coup de cloche qui marquait l'heure de se retirer chez soi et d'éteindre feu et lumière, est un usage fort ancien. Il existait en Angleterre du temps de Guillaume-le-Conquérant (1066), qui l'introduisit, dit-on, comme mesure de police, pour interdire aux Saxons vaincus de sortir de leurs maisons pendant la nuit. C'était une des applications de ce qu'on appelle aujourd'hui l'état de siège.

En France, on trouve cet usage établi dès le treizième siècle. Un extrait des statuts du Collège de justice enjoint de fermer la porte à clé et de sonner la cloche de façon qu'elle retentisse dans tout Paris sitôt la nuit tombée. Nous voyons, dans d'autres documents, que les diverses églises de la capitale sonnaient le couvre-feu les unes après les autres. Ainsi le couvre-feu de Notre-Dame avait lieu à sept heures ; celui de la Sorbonne était sonné de neuf heures à neuf heures et demie.

Dans les villes françaises, le couvre-feu impliquait certaines mesures de police sur lesquelles les ordonnances du Chatelet nous renseignent complètement :

Au moment du couvre-feu, la gent qu'on appelle par un euphémisme poétique le *bataillon de Cythere*, était tenue de rentrer dans ses quartiers et d'en éteindre les lumières : la prostitution nocturne n'était pas tolérée dans les rues. A une autre époque, c'était aussi le moment où les habitants devaient allumer des lanternes pour éclairer les rues de la capitale, où n'existaient pas encore l'éclairage public.

C'était l'heure également où les artisans de certaines corporations étaient tenus de cesser le travail. Dans le *Livre des mestiers* du prévôt de Paris, Etienne Boileau, qui date fort probablement de l'année 1268, nous lisons ceci, dont je modernise l'orthographe pour en faciliter la compréhension :

« Nul crêpinier (ouvrier tissant la crêpine) ne doit ouvrir (travailler) ou faire ouvrir en nulle saison après que l'heure du couvre-feu est sonnée à Saint-Merry. »

Il est évident que l'usage du couvre-feu était répandu dans presque toute l'Europe, puisque nous trouvons en anglais le mot *curfew-bell*, en italien *coprifucò* et, en allemand, celui de *Feierabend-glocke*, qui ont la même signification.

Il serait très intéressant de rechercher à quelle époque s'est introduite cette coutume dans l'ancien Pays de Vaud, mais ça doit être, me semble-t-il, une recherche assez difficile.

Quant aux circonstances qui ont fait naître cette mesure de police, on peut les voir dans l'état d'insécurité des villes du moyen-âge, la peur des malandrins, des coupeurs de bourses et des tire-laines, peut-être aussi dans la crainte des incendies, très fréquents au bon vieux temps du couvre-feu.

Henri Sensine.

Dans un buffet de gare. — Deux messieurs se croisent :

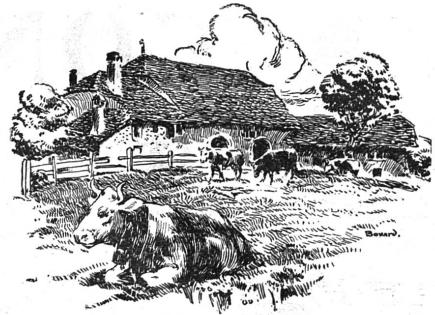
— Tiens, quelle rencontre ! Car je vous reconnais, monsieur. Du moins votre pardessus m'est-il familier. Sauf erreur, en effet, il me semble bien l'avoir vu, ici même, il y a trois mois.

— Vous vous trompez, monsieur. Je ne le portais pas alors.

— Non, mais c'est moi qui le portais.

FAVEY ET GROGNUZ

Nous rappelons que les abonnés au CONTEUR VAUDOIS peuvent se procurer au prix réduit de 3 fr. la jolie édition illustrée de Favey et Grognuz, et cela jusqu'à fin courant, en s'adressant à l'administration, Pré-du-Marché, 9.



PAS SI MAUVAIS QUE ÇA !

A PRES tout, les hommes sont meilleurs qu'on ne le croit. Il y a chez tout homme un fond de bonté qui sommeille. Il faut parfois creuser profond pour le trouver et crier fort pour le réveiller. Soit ! Eh ! qu'importe, il est toujours agréable de savoir qu'il existe et qu'à l'occasion...

Nous en avons eu, l'autre soir, au Théâtre, une preuve frappante. On jouait le *Courrier de Lyon*, un vieux drame, très bien fait, genre admis, et qui eut jadis son heure de grande vogue. Salle archi-comble. Les spectateurs étaient tout yeux, tout oreilles. Le rideau levé, on eût entendu voler une mouche.

On connaît l'histoire. Très impressionnante. D'autant plus que c'est l'évocation d'un fait réel, vécu. Il passionna les populations il y a un siècle et demi. L'adaptation à la scène émeut encore les foules qui se pressent dans les théâtres où l'on joue cette pièce.

Et ! bien, on dira ce qu'on voudra, mais ce n'est certes pas le spectacle le moins attrayant que celui de cette salle vibrante, vivant avec plus d'intensité encore que les interprètes, l'action qui se déroule sur le plateau. Avec quel intérêt soutenu et sympathique les yeux suivent le jeu du personnage qui a le beau rôle : avec quelle haine, croissante d'acte en acte, ils poursuivent les fourberies du « traître ». Et dans les scènes émouvantes, voyez ce doigt qui, timidement, et sous prétexte de relever une mèche de cheveux rebelle ou de tordre la moustache, se glisse furtivement au coin de l'œil pour y arrêter la larme prête à couler. Et ces mouchoirs qui, soudain, sortent de toutes les poches comme si, tout à coup, une maladie épidémie de coryza s'était abattue sur la salle. Ecoutez surtout ces applaudissements, ces bravos dont la sincérité et la chaleur égalent la spontanéité, et qui saluent le triomphe du bien sur le mal, de la loyauté sur la perfidie ; de même que ces imprécations irrépressibles contre les agissements scélérats du personnage damné. Ne sont-ce pas là des témoignages éloquents de ce fond de bonté dont nous parlons plus haut ?

Al ! sans doute, ces réserves de bonté et d'honnêteté qui se manifestent en pure perte dans les salles de spectacles, pour ou contre des vertus ou des vices imaginaires seraient bien plus utiles et bienfaisantes dans la vie réelle, où il semble qu'elles soient à jamais épuisées. Que voulez-vous, il faut demander aux acteurs leur secret. L'homme ou les hommes, assez habiles pour faire sortir ces réserves de leurs retraites ne sont pas encore venus, paraît-il. Patientons.

Mais, en attendant, ne désespérons pas de l'humanité ; n'allons pas toujours criant que les hommes sont méchants, qu'ils ne valent rien. Ils valent mieux qu'on ne pense, même les plus mauvais. Faisons-leur encore un peu de crédit.

Ce n'est pas à dire toutefois qu'avec eux il ne faille pas avoir toujours l'œil ouvert.

J. M.

« BOURG ST-MAURICE »

Samedi dernier, un public choisi se pressait au Grand Théâtre pour la première de *Bourg St-Maurice*, la nouvelle pièce de M. F. Chavannes, et les spectateurs applaudirent chaleureusement l'auteur, réclamé au dernier acte, ainsi que ses interprètes, la troupe Pitoëff.

Il serait difficile de raconter la pièce, qui, plutôt qu'une aventure suivie, est une succession de tableaux colorés et pleins de vie, reliés par l'ambition du beau Tarinet et de la riche héritière Gabrielle. Toute la vie d'une petite ville du Valais fait le fond, avec quelques personnages représentatifs : un conseiller que la vanité rend grotesque, quelques femmes affairées et babillardes, deux gendarmes, un bossu poète et simple d'esprit.

Les Pitoëff ont rendu avec beaucoup d'intelligence et de brio la pensée de l'auteur. Mme Ludmilla Pitoëff, surtout, fut remarquable dans son rôle de gamine qui s'éveille peu à peu à l'amour. Mme Prozor mérite également une mention spéciale pour le relief qu'elle a su donner au rôle de la folle. Les costumes étaient de Bischoff et les décors du peintre Faravel de Morges.

M. Chavannes va redonner sa pièce à Genève, puis, dit-on, à Paris. Nous lui souhaitons un plein succès.



LOION VA CHEZ LES FOUS

III

— Je ne dis pas non.
— Tu dirais non que ce serait idem la même chose.
— Peut-être bien, seulement...
— Pas plus de seulement que de mais, de si ou de parce que. Descendez !

Le diable d'homme était têtu. Tabord, qui ressemblait à la Grise par son esprit de conciliation, descendit le premier, disant :

— Allons, monsieur l'assesseur, il faut se laisser faire, puisque, quand même, il n'y a pas moyen de regimber...

— Pas moyen, pas moyen. Tu dis ça, toi...

Cependant, tout en maugréant un peu, Gindroz avait suivi l'huissier et, parlant bas au géomètre, expliquait le cas, la présence de Loïon, le but du voyage.

— Je sais tout ça, interrompit Pahud, je sais tout ça. On en causait hier soir à l'auberge. Eh ! bien quoi ? On connaît Loïon. Et puis, ensuite, pas besoin qu'il boive du vin. Les femmes veulent assez le soigner. Viens, Loïon. Descends. Tu n'as ni tué, ni volé, quand le diable y serait.

Loïon, toujours soumis, descendit à son tour. Et, tandis que ces messieurs prenaient le chemin de la cave pour « dix-heurer », il s'assit sur le banc de pierre devant la maison. Mais, madame le géomètre, qui a bon cœur, ne laissa pas languir. Du thé, du jambon, du fromage, du pain frais, un vrai « balthazar ».

— Faut pourtant soigner ce pauvre corps, pendant que ces avale-royaumes sont là, en bas, à godailler. C'est bien le moins.

Loïon, de plus en plus soumis, but le thé et mangea fromage et jambon. « La voiture creuse. » Puis, il bourra solennellement sa pipe, l'alluma avec soin et, bêat, repu, souriant, la tête à l'ombre sous l'auvent, il somnola sans aucun souci de la magistrature.

— C'est pas l'embarras, disait-il, mais il y a comme ça des jours où il fait bon vivre.

Cette douce quiétude dura assez longtemps, car la dite magistrature « dix-heurait » en conscience et buvait de même. On trouve encore dans le boutelier du géomètre Pahud, un certain Epesses sur lie, dont la réputation n'est pas usurpée et qui ressusciterait un pendu.

Quand ces messieurs remontèrent sur le char, ils parlaient très haut, ils riaient très fort et ils étaient très rouges. Les salutations furent bruyantes autant qu'amicales. L'Epesses sur lie a, entre autres effets psychologiques, le don de développer les sympathies et d'en provoquer les manifestations.

— En route ! cria l'huissier.

— Direct sur Etagnières, faut pourtant que je dise deux mots à ma sœur. On ne peut pas filer tout droit.

— Manquerait plus que ça ! Hop, la Grise !

Jovial et bon enfant, l'assesseur riait ; tapant familièrement sur l'épaule de Loïon, il dit :

— Tu es gringe, y a pas de quoi. On ne t'y veut pas laisser moisir chez ces fous... Ça fait que... dans quelques jours, on ira te chercher avec le syndic... Ça fait que, comme ça, pas besoin d'être tant « potu ». Diable, aussi tu dois comprendre... Après le « détermin » de samedi, on a discuté ; ça fait que...

Quand l'assesseur Gindroz émaillait ses discours de nombreux « ça fait que », c'est qu'ils étaient inspirés par « un doigt » de bon nouveau ou de bon vieux, selon la saison.

— Etagnières, vingt minutes d'arrêt, cria Tabord.
— Va jusque chez mon beau-frère. Tu sais assez où il reste : David Cretenoud, le conseiller.

— Hop ! la Grise !
On était à deux pas. Mme la conseillère, au bruit du char s'arrêtant devant la porte, sortit pour se renseigner.

— Adieu, Elise, cria l'assesseur avec un geste de triomphe. C'est nous !

— Je le vois bien.

D'un coup d'œil, elle avait aussi vu la figure émerveillée de son frère, et, plutôt maussade, dans tous les cas, méfiait, elle demanda :

— Vous allez à noce ?

— Oh ! bien s'en faut. On va à Cery, mener Loïon... Ça fait qu...

Un peu pointue et de moins en moins aimable, Mme Cretenoud murmura :

— Tu devrais bien y rester aussi, toi... à voir...

— Tu dis ?

— Je dis que David n'est pas là et que je n'ai guère le temps de « batoiller » par les chemins. On prépare la lessive.

— Ça fait que...

— Ça fait que... adieu, porte-toi bien. Vous le rencontrerez peut-être. Il est allé à Cheseaux chercher du fumier... Je ne vous offre rien. Vous avez assez bu. Bon voyage.

— Ça fait que...

— Oui, Salut la Louise de ma part.

Et, sur ce, Mme Elise Cretenoud-Gindroz rentra chez elle, en fermant la porte assez rudement, tandis que l'huissier Tabord murmurait...

— Elle est mal tournée, aujourd'hui, Mme la conseillère.

— Oh ! pour une meilleure femme, il n'y en a point. Seulement, tu comprends, elle est après son linge. Ça fait que...

A Cheseaux, l'huissier Tabord eut une idée que l'assesseur Gindroz qualifia de lumineuse.

— Et si on demandait, à la pinte, après M. le conseiller ? Pour sûr qu'ils l'auront vu passer.

On s'arrêta. M. le conseiller avait été là et venait de sortir pour acheter des cigarettes.

— Il ne sera pas longtemps, affirma l'aubergiste. Voyez, il a laissé la moitié de ses trois décis.

— On veut l'attendre, ou quoi ? demanda l'huissier.

— Puisque on a tant fait que de s'arrêter...

Attente d'ailleurs fort breve. M. le conseiller, une fois pourvu de grandsorts, revint à la pinte pour achever sa chopine en fumant un bout bien noir et bien sec. La rencontre avec le beau-frère assesseur fut joyeuse.

— Diantre laquelle ! disait le beau-frère. Je veux être pendu si je m'y attendais.

— Tu comprends : on va mener Loïon à Cery, ça fait que...

— Eh ! bien oui, on m'a ça conté. Il a fait des siennes, le gaillard.

L'assesseur raconta. Le conseiller réfléchissait.

— Ecoute, fit celui-ci, on ne se voit pas déjà tant souvent. Il faut au moins s'accorder quelque chose. On va dîner ici, parce que chez nous, l'Elise prépare la lessive. Elle est toute gringue.

— C'est que...

Mais David Cretenoud n'admit aucune objection. D'ailleurs, on pouvait tout arranger à la satisfaction de chacun. L'huissier Tabord irait conduire Loïon à Cery. Pendant ce temps les deux beaux-frères boiraient un vermouth tandis que la pinte ferait cuire une boucle ou deux de bonne saucisse au foie.

— Ils en ont de la toute fameuse. On en a mangé l'autre soir, avec Abram Chenut, le chef de section et son frère, le dragon. Tu m'en diras des nouvelles.

L'assesseur se laissa aisément convaincre. Restait Tabord. Mais l'huissier, toujours conciliant, et mis en belle humeur par la perspective des saucisses, acquiesça d'emblée.

— Pour quant à moi, je veux assez faire. D'ailleurs, ils sont avertis là-bas. Monsieur le syndic a téléphoné hier.

— Alors va comme il est dit. Bois un verre avant de partir.

Tabord remonta sur le siège où Loïon prit place à ses côtés, mais, comme il allait crier « Hop ! la Grise », l'assesseur s'exclama :

— Et la déclaration ! Il chercha dans sa poche et en sortit le papier indispensable.

— Donnez-le à Loïon, fit l'huissier, j'ai les mains embarrassées.

Le conseiller partit à rire, disant :

— C'est sa carte d'entrée, comme au théâtre ; bien juste qu'il l'ait sur lui.

Tous rirent, sauf Loïon, qui mit la feuille, pliée en quatre, dans son gousset.

(A suivre.)

G. HERITIER.

PENSÉE D'AUTOMNE

O ! regarde ! Et j'ai regardé de premier rameau jauni dont l'automne coquetttement paraît la ramée encore verdoyante du bois que nous traversions : « L'automne, déjà ! » ai-je dit d'un air grave. Et lorsque je vis, en ouvrant la porte de la chambre bien close où tant de souvenirs printaniers étaient enfermés, qu'un bouquet de chrysanthèmes roses avait remplacé les bleus et les coquelicots, j'ai eu la certitude que quelque chose avait changé sans que je m'en aperçusse ; et que c'était toi, Mignonne, toi, inconsciemment qui donnais à ma pensée, en vogue, incessamment la couleur qu'elle devait prendre suivant les saisons. Toi qui hissais au sommet du mat de notre frêle nacelle le pavillon qui nous permettait de suivre sans danger la route infiniment longue conduisant au port de la félicité.

Tu as raison, et cependant :

*Les chrysanthèmes échevelés,
Fleurs symboliques de l'automne
égayant ta chambre mignonne
d'adieux toujours renouvelés,*

*Ces chrysanthèmes faneront
Un jour, en rentrant, sur ta table,
Tous leurs pétales formeront
une couronne lamentable.*

*Et toi tu diras simplement :
<Vite achetons des fleurs nouvelles,
Car, vois-tu, ma chambre sans elles
est triste et sombre infiniment.»*

R. Molles.

ROYAL BIOGRAPH. — Au programme de cette semaine, sans augmentation de prix des places, une des toutes dernières créations de la regrettée et exquise vedette parisienne Suzanne Grandais dans *Suzanne et les Brigands*. Comme d'habitude, la mise en scène est des plus soignées. Les deux nouveaux épisodes du *Motocycliste Infernal* nous montreront le vaillant Tarzan aux prises avec de nouvelles difficultés et luttant seul contre des ennemis nombreux et implacables. C'est imaginables l'audace dont font preuve les interprètes de ce drame d'aventures. Enfin, le public verra défiler la troisième sélection du concours de *La plus belle femme de Suisse*. Dimanche 24 courant, deux matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Grand Théâtre. — La saison de comédie se poursuit avec un succès qui s'affirme de jour en jour. Nous n'avons jamais eu troupe si bonne et si homogène et M. Tapie ne recule devant aucun sacrifice pour assurer une mise en scène impeccable.

Demain dimanche, *L'As de cœur*, de Lucien Descaves, avec *Asile de nuit*, un amusant vaudeville. Mardi, tournée Baret, M. Bourdin, profiteur. Jeudi, *Une faible femme*, 3 actes de Devaly. Vendredi, première populaire, très probablement *L'Enfant de l'Amour*.

Kursaal. — M. Wolf-Petitmange donne, dès vendredi, *La Poupée*, avec une distribution incomparable. Le joli rôle d'Alésia (la poupée) est un des meilleurs de Mme Mary Petitmange. Sa mère, Mme Hilarus, c'est Mme Feitlinger ; son père, Maître Hilarus, est l'étourdissant Ridon. Le rôle exquis du naïf Lancelot est incarné par le parfait ténor M. Castelli. Dimanche, une seule matinée.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29 LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLÈSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 162 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.